

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 39 (1903)

Heft: 51-52

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

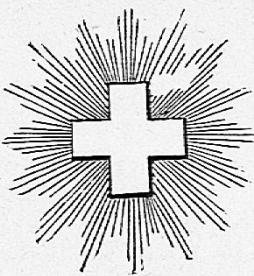
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIX^{me} ANNÉE

N° 51-52.



LAUSANNE

19 décembre 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le petit Noël. — Le livre de lecture. — Chronique scolaire : Fondation Berset-Müller, Genève, Jura bernois, Vaud, Fribourg, Bâle-Ville, Angleterre. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Ecole enfantine : Conte de Noël. — Page choisie : Souhaits de Noël. — Solution définitive d'un problème d'examen. — Table des matières.*



LE PETIT NOËL

*Dans chaque maison fortunée,
Des bambins radieux ont mis
Leurs souliers à la cheminée,
Puis gaiement se sont endormis.
Et plus d'un, tandis qu'une mère
Prépare ce présent du ciel,
Songe, bercé par la chimère :
« Qu'apportera petit Noël ? »*

*Beaucoup d'autres, dans des mansardes,
Restent graves et soucieux,
Ignorant, sous leurs pauvres hardes,
L'ivresse de ce jour joyeux.
Privations de toute sorte,
Les maux, la faim, le froid mortel,
Hélas ! voilà tout ce qu'apporte,
A ces enfants, petit Noël !*

*Comme eux, que d'hommes en ce monde
N'ont que chagrin et deuil au cœur,
De leur espérance inféconde
Poursuivant le rêve moqueur !
Combien, dont l'âme est asservie
Au malheur injuste et cruel,
Jeunes ou vieux, toute la vie
Attendent le petit Noël !*

*Car Noël passe sans entendre
Cet immense sanglot humain,
Et pour bien peu daigne répandre
Quelques roses sur son chemin !...
Pourtant il n'excepte personne
D'un triste présent annuel :
A tous également il donne
Un an de plus, petit Noël !*

Georges GILLET.



LE LIVRE DE LECTURE

Quant à nous, Romands, les théories extrêmes nous effraient ; nous laissons à d'autres le soin d'en faire l'essai, quitte à nous engager sur le sentier nouveau très, très prudemment, lorsque nous sommes sûrs de ne pas nous y casser le cou. Mieux vaut, sans doute, des programmes et des moyens d'enseignement mitigés, plutôt qu'un système auquel le corps enseignant serait réfractaire par tempérament.

A cet égard, le nouveau livre de MM. Dupraz et Bonjour est bien l'idéal du livre scolaire romand ; il dénote chez ses auteurs l'intention bien arrêtée de faire la juste part des exigences de la pédagogie actuelle sans rien sacrifier à des essais hasardeux. Le choix des textes était d'ailleurs limité par l'emploi d'autres livres dont plusieurs renferment des lectures-applications. « Nous avons voulu, nous disait l'un des auteurs, que le livre de lecture soit à l'école le livre de chevet ». Si l'on s'en tient seulement au fond, la tentative n'est pas nouvelle ; l'ouvrage de MM. Gobat et Allemand, entre autres, était de même nature. C'est le souci de la forme littéraire qui donne aux livres des auteurs vaudois leur originalité et leur valeur. On est bien revenu de l'erreur qui consiste à fabriquer de toutes pièces une littérature spéciale du jeune âge. « Pour être compris de l'enfance, dit M. Anatole France, rien ne vaut un beau génie ».

Considérant la leçon de lecture non comme un moyen d'enseignement des connaissances de fond, mais comme une application littéraire des autres leçons, MM. Dupraz et Bonjour se sont efforcés de réunir un ensemble de fragments dont la forme s'impose par son relief et sa perfection. Qu'on ne cherche donc pas dans leurs ouvrages des morceaux fabriqués sur commande et en vue de leur emploi à l'école, à part, peut-être, quelques adaptations et extraits admis par désir d'être complet ; mais qu'on n'y voie pas non plus une chrestomathie dont la composition soit dictée par le seul souci littéraire. La préparation d'un livre de lecture est chose infiniment complexe ; recherchons à quelles exigences elle doit se plier et appliquons les règles obtenues au nouveau livre vaudois.

C'est ici le lieu de reprendre la très vieille distinction entre le fond et la forme ; la théorie parnassienne qui veut confondre ces deux éléments ne trouve pas son application à l'école éducative.

Les exigences de fond se résument dans le nombre, la diversité, l'étendue des sujets traités, dans leur valeur comme exercice intellectuel, enfin dans leur influence morale.

Quant au premier de ces trois côtés de la question, le Livre de lecture du degré intermédiaire est certainement, malgré son format restreint, l'un des plus complets qui soient ; ses auteurs se sont préoccupés de fournir au maître des lectures-applications sur tous les sujets importants, sur toutes les idées morales essentielles de l'enseignement en général. Ils y sont parvenus en se contentant le plus souvent de morceaux très fragmentaires, parfois même trop

fragmentaires ; ces morceaux courts ont du moins l'avantage, lorsqu'ils sont utilisés avec intelligence, lorsqu'ils donnent vraiment lieu à une *leçon* de lecture, et non à un simple exercice seulement, de laisser une impression plus nette et plus vivante ; on ne sera pas forcé de s'éterniser plusieurs semaines sur le même sujet ; de là plus de variété et de vie dans l'enseignement.

La valeur d'un texte comme exercice intellectuel dépend surtout de l'emploi qui en est fait dans la leçon. Le caractère du morceau et la nature du sujet traité sont cependant à considérer ; ils doivent permettre un exercice harmonique des facultés et, pour cela, se conformer aux exigences suivantes :

1^o Ils renfermeront un élément connu, de façon à éveiller l'intérêt, et un élément nouveau qui permette un travail fructueux, une marche en avant, un sain exercice de la volonté.

2^o Ils seront construits logiquement, selon un enchainement bien marqué des idées, afin de cultiver le raisonnement et la faculté d'abstraction par la déduction du plan, et la mémoire par la reproduction orale ou écrite des idées principales.

3^o Ils feront appel au sentiment partout où cela sera possible sans fausser la nature du morceau, qu'il s'agisse des sentiments esthétiques dans les descriptions, ou des sentiments religieux et humains dans les récits. Mais pas d'excès dans ce domaine. Les choses du cœur sont éminemment subtiles et délicates ; à vouloir les commenter, les épucher trop, on leur enlève toute saveur ; voyez, par exemple, combien les pages du beau livre *Cuore !*, de Amicis, toutes vibrantes d'aspirations élevées, deviendraient énervantes si elles étaient le pain quotidien ou si l'on voulait en faire une analyse trop complète. *Eveiller* les sentiments nobles, voilà le but ; ils grandiront bien tout seuls.

4^o Enfin le Livre de lecture doit faire une place aux récits d'imagination ; il doit ouvrir à cette fée bienfaisante une porte de l'âme enfantine. Chassée de la vie quotidienne par le scepticisme moderne, traquée jusque dans le moindre village par la vapeur et l'électricité, elle est vivante encore dans tous les coeurs que les préoccupations positives n'ont pas complètement desséchés, et de ceux-ci sont les coeurs d'enfants. Faites appel à vos souvenirs ; remémorez-vous vos rêves du jeune âge ; rappelez-vous vos joies d'alors et l'auréole dont vous entouriez le moindre événement ; rappelez-vous vos terreurs et les êtres fantastiques dont vous peupliez le lieu natal ; rappelez-vous vos tristesses pour de tout petits motifs, ressenties si vivement quand même ; souvenez-vous combien vous étiez excessifs en tout, et dites si l'imagination n'est pas l'un des éléments principaux de la vie de l'âme. Pourquoi, alors, l'ignorons-nous trop souvent ? Serait-ce crainte de n'en être plus maître ? Qu'importe, si la direction qui lui est imprimée est bonne.

(A suivre.)

E. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

— **Fondation Berset-Müller.** — Le budget annuel pour 1904 ascende à 16 570 francs. L'asile abrite en ce moment 12 pensionnaires. La journée d'un pensionnaire revient au prix modique de 92 centimes par jour, grâce au jardin qui fournit presque tous les légumes nécessaires. Un nouveau bail avec le fermier du Melchenbühl entrera en vigueur le 15 mars 1904.

GENÈVE. — La Société pédagogique genevoise a consacré ses deux séances du 5 et du 26 novembre aux questions mises à l'étude pour le Congrès de

Neuchâtel. Les rapports ont été présentés par M. F. Lagotala, maître secondaire à La Plaine, pour la question relative aux examens de recrues, et par M^{me} Emma Willy, institutrice à Plainpalais, pour la seconde question (éducation de la jeune fille). Les séances étaient très fréquentées et la discussion très nourrie. Voici les conclusions adoptées touchant la première question : I. Les examens de recrues permettent, dans une certaine mesure, d'apprécier le développement intellectuel de la jeunesse masculine suisse et l'enseignement donné dans nos écoles primaires. — II. Modifications à apporter à ces examens : a) les mettre, autant que possible, au commencement du printemps. b) Accorder une large place aux notions civiques ; simplifier les questions, notamment dans le calcul oral et l'histoire.

— **Subvention scolaire.** — Dans l'une des dernières séances du Grand Conseil, M. le Dr Wyss a demandé au Conseil d'Etat quelles sont ses intentions au sujet de l'emploi de la *subvention scolaire fédérale*. M. le Conseiller d'Etat A. Vincent, chef du Département de l'Instruction publique, a répondu que le Département s'occupe d'élaborer un projet d'ensemble qui n'est pas encore définitivement établi, mais que, dans sa pensée, une partie de la subvention sera très probablement affectée à la construction de bâtiments d'écoles, à une organisation plus complète et plus étendue des classes d'anormaux et de retardés, à l'amélioration de l'hygiène scolaire et au développement de la section pédagogique de l'école secondaire et supérieure des Jeunes filles. M. le Dr Wyss, après avoir remercié le Chef du Département de ses explications, a émis le vœu que la subvention fédérale soit aussi employée à distribuer des vêtements et des chaussures aux élèves indigents, en vue de leur faciliter la fréquentation de l'école obligatoire.

— **Conférence.** — Il y a lieu de signaler une conférence faite récemment au Casino de St-Pierre par M^{me} E. Faller-Knaus sur *l'éducation de la première enfance*. M^{me} Faller, qui connaît fort bien la méthode Fröbel, en a clairement exposé les principes et les avantages. Elle désirerait que le système d'éducation, basé essentiellement sur les moyens intuitifs, dépasseât les limites de l'école enfantine et fût étendu aux premières années de l'école primaire. Elle a montré le parti que la maîtresse peut tirer du jeu enfantin, à la condition qu'il soit surveillé et dirigé, ainsi que des travaux manuels. Pour elle, le travail écrit ne devrait occuper qu'une place très restreinte dans l'éducation de la première enfance, jusqu'à neuf ans. Enfin, elle estime qu'il est peu logique de juger par un examen portant sur l'orthographe, la lecture et le calcul écrit, un enfant ainsi préparé lorsqu'il veut passer dans une classe de grands. C'est avant tout du développement de l'enfant, de sa facilité de comprendre, de l'ouverture de son esprit qu'il faudrait tenir compte. Les auditeurs et auditrices de M^{me} Faller ont été très intéressés de la façon dont elle a su présenter son sujet. R.

JURA BERNOIS. — Initiative Dürrenmatt¹. — La campagne contre le projet de loi sur les Ecoles normales élaboré par M. Dürrenmatt est ouverte dans tout le canton. Nous ne parlerons pas ici des réunions qui, dans l'ancien canton, ont décidé de repousser vigoureusement l'initiative du député de Herzogenbuchsee. Dans le Jura, des assemblées ont décidé également de faire front contre une loi qui pétrifierait une organisation surannée de la formation des instituteurs pour l'imposer aux générations futures.

Le 6 décembre, le président du gouvernement, M. le Dr Gobat, a parlé devant deux assemblées, l'une à Porrentruy devant les libéraux d'Ajoie réunis au nombre de quatre cents et l'autre à Delémont, devant deux cents libéraux de la Vallée. A Porrentruy, MM. Cuenat et Dietlin ont appuyé fortement M. le Dr Gobat et l'assemblée, à l'unanimité, a décidé de voter *non*, le 13 décembre.

A Delémont, le comité libéral nous avait nommé ainsi que M. Alexandre Hof, adjoint au dépôt fédéral de l'alcool, pour ouvrir la discussion sur la conclusion

¹ Retardée.

de M. le directeur de l'Instruction publique. Cette conclusion, votée également à l'unanimité, la voici : « L'assemblée des libéraux du district de Delémont réunie, le 6 décembre, à l'hôtel du Soleil, après avoir entendu le rapport de M. le Dr Gobat, président du gouvernement, décide d'appuyer énergiquement les résolutions prises à l'assemblée des délégués des comités libéraux jurassiens à Moutier, et de combattre de toutes ses forces l'initiative de M. Dürrenmatt. »

Le même jour, à Courtelary, une réunion présidée par M. le préfet Locher, conseiller national, votait une conclusion analogue. C'est M. Jacot, député de Sonvilier, qui s'est chargé de présenter le rapport principal. MM. David, Stauffer, Wuilleumier, députés, M. Georges Gobat, procureur, ont également établi la nécessité de transférer à Berne les classes supérieures de l'école.

A Bienne, c'est M. le conseiller d'Etat Ritschard, directeur de l'assistance publique, qui s'est chargé de démolir le projet de loi rétrograde, soumis aux électeurs.

D'un autre côté, les instituteurs eux-mêmes ne sont pas restés inactifs. Le 3 décembre, le corps enseignant des districts de Moutier et de Delémont était réuni à Delémont même, où deux rapports lui ont été soumis par le soussigné et par M. Robert, maître secondaire, à Tavannes. L'opposition à l'initiative formulée par M. Dürrenmatt a été unanime et les instituteurs ont décidé de grouper tous leurs efforts pour la faire échouer, le 13 décembre.

Le corps enseignant du district de Laufon, dans sa réunion du 7 courant, a décidé d'adresser un appel aux électeurs catholiques. On sait, en effet, que les écoles catholiques sont celles qui retireront le plus d'avantages du transfert de l'Ecole normale de Hofwil dans la ville de Berne. Au lieu de se former dans les écoles normales de la Suisse centrale, les jeunes instituteurs du Laufonnais pourront profiter des subsides de l'Etat et faire leurs études sous la surveillance immédiate des autorités ecclésiastiques de la ville de Berne. Placés dans des familles catholiques, il pourront fréquenter les offices avec beaucoup plus de régularité, se développer au point de vue du chant et du jeu d'orgue dans les sociétés de chant sacré.

La considération dont jouit l'instituteur parmi les populations catholiques ne pourra que gagner par l'éducation plus artistique et plus musicale qu'il acquerra pendant son séjour dans la ville fédérale.

Les partisans du projet de M. Dürrenmatt n'ont organisé à notre connaissance que deux conférences, l'une à Saignelégier et l'autre à Laufon.

A Saignelégier, c'est M. Xavier Jobin, député à Berne, qui s'est chargé de démontrer les dangers de la ville qu'il habite. Si l'on en croit un article qu'il a publié dans un journal conservateur, la ville de Berne est dangereuse au premier chef : c'est une vraie Babylone.

A Laufon, M. Dürrenmatt a trouvé parmi les conservateurs une centaine d'auditeurs qu'il avait vainement cherchés dans l'ancien canton. Les conservateurs de l'Emmenthal, et les bourgeois de la Haute-Argoovie ont-ils pu organiser, le 6 décembre, une réunion imposante pour entendre le père de l'initiative et lui promettre leur concours dévoué ? M. Hügli, instituteur à Brislach, s'est chargé de répondre à M. Dürrenmatt et d'exprimer tous les avantages que ses collègues et les populations catholiques attendent du transfert. Ajoutons que les instituteurs de l'assemblée conservatrice de Laufon avaient oublié d'inviter M. Cueni, président du tribunal de district, représentant autorisé du parti catholique, probablement parce que ce magistrat est opposé à l'initiative de M. Durrenmatt. En même temps que les conservateurs étaient assemblés aux *Marechaux*, les libéraux du val de Laufon étaient réunis au *Jura*, où M. Hulliger, maître secondaire a présenté un rapport très documenté sur le rejet de l'initiative. Les conclusions en ont été adoptées et l'on peut être certain que le district de Laufon rejettéra le projet de loi élaboré par M. Dürrenmatt.

H. GOBAT.

Tous ces multiples efforts ont été couronnés de succès. Le canton de Berne se tire à honneur de l'aventure dans laquelle l'avait jeté le fameux Dürrenmatt. L'initiative a été repoussée par 39 275 voix contre 25 236, et, en particulier, par tous les districts jurassiens. Cette victoire est celle de tous les vrais amis de l'école et des patriotes éclairés, parmi lesquels il faut citer au premier rang M. le Conseiller d'Etat Ritschard, dont le magistral discours de Zollbrück n'aura pas été sans influence sur le beau résultat de la votation.

La décision du Grand Conseil relative à la réorganisation de l'Ecole normale entre immédiatement en vigueur.

VAUD. — On nous prie d'insérer le communiqué suivant :

Aux instituteurs de la campagne !

Les membres du Corps enseignant vaudois qui désireraient s'intéresser d'une manière active à la si importante question du développement intellectuel et moral de nos campagnes, sont informés que le secrétaire de la Fédération des sociétés vaudoises d'éducation et d'instruction populaire (*M. Curchod, pasteur, à Apples*) se tient à leur entière disposition pour tous renseignements de nature à leur faciliter la tâche, et se fera un plaisir de leur envoyer la liste des conférences que le comité a l'avantage de leur offrir.

FRIBOURG. — VII^{me} Cours d'Instruction pour maîtres de dessin.—

Un nouveau cours de dessin pour maîtres de dessin aura lieu, au Technicum de Fribourg, du 14 avril au 30 juillet 1904.

Les participants à ce cours sont subventionnés par leur canton et par la Confédération.

Ils doivent remplir les conditions suivantes :

1. Etre âgés de 18 ans au moins ;
2. Fournir la preuve qu'ils ont accompli le programme d'une des écoles suivantes : Ecole industrielle, Gymnase, Ecole normale, etc. On pourra aussi, exceptionnellement, admettre à ce cours des artisans capables, mais possédant au moins l'instruction qu'on peut acquérir dans une école secondaire.

Le programme comprend 45 heures de travail par semaine, réparties comme suit : projections, 6 h. ; dessin à vue, 8 h. ; dessin d'ornement appliquée à l'industrie, 6 h. ; étude de formes ornementales, 8 h. ; étude des styles et des couleurs, 3 h. ; modelage, 4 h. ; perspective linéaire, 2 h. ; tracé d'ombres, 2 h. ; technologie et résistance des matériaux, 4 h. ; notions générales de mécanique, 1 h. ; dessin professionnel pour peintres, gypseurs et lithographes, 4 h.

Les inscriptions pour ce cours sont recues auprès de M. le directeur du Technicum, à Fribourg, jusqu'au 25 mars 1904. Elles doivent être accompagnées des diplômes et certificats et dessins des candidats.

BALE-VILLE. — M. le Dr A.-Ph. Largiader, le pédagogue bien connu, a donné sa démission de professeur à l'Université, à cause de son grand âge. Il y a déjà plusieurs années qu'il avait renoncé à ses fonctions de directeur de l'Ecole supérieure des demoiselles.

ANGLETERRE. — On annonce la mort du philosophe anglais, Herbert Spencer, l'auteur des *Principes de psychologie* et du traité bien connu : *L'éducation intellectuelle, morale et physique*, qui a été traduit dans toutes les langues.

BIBLIOGRAPHIE

Les Obscurs, Nouvelles ruthènes, par Sémine Zemlak. — Lausanne, éditeurs : Payot et Cie. — Prix, fr. 3,50.

A part *Résurrection*, de Tolstoï, et *l'Eau courante*, d'Edouard Rod, aucun roman contemporain ne nous a procuré des impressions plus profondes, plus nettes, plus vraies, que les *Obscurs* de Sémine Zemlak.

La sauvage scène de la bénédiction des poignards, par exemple, rappelle les plus belles pages de l'illustre penseur russe. Sans déclamation aucune, Zemlak nous fait sonder toute l'horreur de cette immonde cérémonie où l'on invoque, par une étrange aberration, le nom de Celui qui a fondé la religion de l'amour.

Pour notre auteur, comme pour Rod, le droit est parfois la négation de la justice ; les arrêts les moins critiquables des tribunaux peuvent être en opposition directe avec ceux de la conscience.

Que nous voilà loin du roman parisien, des gens du monde et des poupées de salon !

Pour décors, la plaine russe, avec ses forêts, ses monticules, ses moissons dorées ; comme personnages, des paysans naïfs, au langage pittoresque, des popes aussi peu chrétiens qu'on peut l'être, des magistrats cupides, des Polonais qu'enflamme l'amour de la patrie morte. Un souffle de poésie mystique plane sur l'œuvre entière, éveillant dans l'âme des sensations nouvelles dont nous sommes reconnaissant à l'auteur. Le style de Zemlak, exempt de toute emphase, est d'une remarquable clarté. Le dialogue se déroule rapide, entraînant, comme dans les meilleures pièces de théâtre ; jamais la plaidoirie ou les dissertations ne le font languir. L'écrivain laisse parler ses personnages et ne discourt point en leur nom. Les descriptions sont très courtes ; mais ses esquisses vigoureuses laissent deviner bien des détails que le tableau le plus touffu ne ferait point voir.

Et maintenant, analyserons-nous les trois nouvelles que renferme l'ouvrage ? Ce serait en gâter la saveur. Lisez *Les Obscurs*, et vous admirerez l'amour sublime d'Hannia, comme vous plaindez de tout votre cœur, son malheureux fiancé !

Dans *La mort passe*, vous éprouverez une immense pitié pour ces Polonais, braves à l'excès, mais luttant contre l'impossible. Le massacre dans le temple est une vision d'enfer... et pourtant c'est l'œuvre de chrétiens.

Si vous êtes musicien dans l'âme, oh ! alors, la troisième nouvelle vous enchantera. Vous accorderez toute votre sympathie au petit artiste qui laisse fuir les pourceaux confiés à sa garde, parce qu'il veut reproduire les trilles et les roulades du rossignol.

Deux mots encore, puisque ces lignes sont destinées aux éducateurs : les deux premières nouvelles sont au-dessus de la portée des enfants ; la dernière, par contre, les captivera.

En tous cas, l'ouvrage a sa place marquée dans nos bibliothèques populaires.

E. V.

Docteur Germaine, par Noëlle Roger, chez Payot & Cie, Lausanne. 300 pages. fr. 3,50.

Voilà un livre qui fait réfléchir et qui, comme tel, peut être jugé un bon livre. L'héroïne, qui a donné son nom au volume, entrevoit, comme but d'une vie bien remplie, la grande et noble tâche de venir en aide aux malheureux, dégradés par le vice et la misère. Elle se dévoue pour les malades et rêve aux belles œuvres de régénération sociale que pourraient contribuer à créer des ressources plus étendues. Le jeune et riche avocat qu'elle épouse est un homme du monde — un des nombreux gens « bien » de Ph. Monnier — qui ne comprend ni ses aspirations généreuses ni son besoin de sacrifice. Quoique s'aimant profondément, ils souffrent l'un par l'autre, surtout après la mort de leur unique enfant, dont toutes

les qualités du cœur et de l'esprit semblaient devoir réaliser l'idéal de justice et de bonté de sa mère. Dans des pages d'une émotion saisissante, l'auteur nous montre ce bel échantillon d'humanité, dont toutes les idées sont l'illustration de l'enseignement du Christ, sans qu'elle croie pour cela aux promesses de la vie à venir, dont la soif de justice a été le mobile de toutes ses actions, en lutte avec l'opinion publique et ses préjugés, ses conventions et ses injustices. La souffrance est encore plus navrante pour cette nature d'élite du fait que son mari lui pardonnerait plus facilement, semble-t-il, de vouer son temps au plaisir ou aux relations mondaines qu'au relèvement des misérables. Cependant, ces deux êtres sont faits pour se comprendre et leur union, définitive et complète, que l'auteur nous réserve sans doute pour le plus prochain de ses beaux romans, nous paraît symboliser l'alliance future de l'indispensable charité du cœur qui aime à se donner avec une conception plus humaine de la vie de la part de la bonne société, pour le nécessaire soulagement du sort des malheureux, victimes de leurs passions ou de la fatalité de la vie.

Ce livre est bien écrit; on le lit sans fatigue, partant sans effort, et l'intérêt y est soutenu jusqu'à la fin. Lisez-le, il fait du bien, car la pensée qui l'a inspiré est noble et élevée.

T. M.

Quatre cousins. Inger Johanne. — Traduit du norvégien. — Lausanne, Henri Mignot.

Accablée d'une vie devenue par trop solitaire et tranquille, une grand'mère fait venir auprès d'elle quatre de ses petites filles. Autant d'enfants, autant de caractères. Echappant à la loi des contrastes, elle apprécie davantage celles qui lui ressemblent le plus : Annie du presbytère, dont la fierté, la droiture, le courage et l'esprit pratique excitent son admiration, et Marianne qui sait de qui tenir sa raison saine, son zèle et sa fidélité au devoir. Elle aime aussi, et supporte en aînée, la futile Ebba, dont le caractère déloyal ne pouvait s'harmoniser avec le sien.

Que penser, par contre, de son affection mesurée pour la petite Annie ? Sinon que l'injustice peut germer dans les plus belles âmes. La vie commune va contribuer à l'éducation des fillettes et à celle... de la grand'mère.

Les premières apprendront de celle-ci le respect de tout ce qui doit être respecté, les devoirs envers les malheureux, la soumission en face des contrariétés de la vie. La grand'mère, chez laquelle la justice a, jusqu'alors, surpassé la charité, reconnaîtra, à sa dernière heure, qu'une seule chose demeure : la bonté.

Ce livre, qui sort de la banalité, s'adresse aux jeunes filles, comme aussi à leurs aînées.. Passant quelques expressions trop littéralement traduites, elles le liront avec plaisir et non sans profit moral.

Emilie MAYOR.

Manuel théorique et pratique de blanchissage et de repassage, par Mmes Miche et Déruaz, Genève.

En 43 pages intéressantes à lire, ce qui n'est pas toujours le cas en pareille matière, Mmes Miche et Déruaz font l'exposé très clair d'une bonne méthode de blanchissage et de repassage, sans oublier le nettoyage des dentelles, des rubans, du velours, du crêpe, et des diverses tâches.

Ce petit manuel sera précieux non seulement aux élèves des écoles professionnelles, pour lesquelles il est écrit, mais encore à toutes les maîtresses de maison inexpérimentées qui désirent compléter leurs connaissances ménagères.

A. D.

L'agenda de l'Agriculteur et du Vigneron pour 1904 vient de paraître chez Payot & Cie, à Lausanne. Beau et solide carnet de poche avec renseignements divers, tables de cubage, etc.

Voir dans l'appendice une très intéressante étude sur la régénération artificielle des forêts. Cet agenda rendra de grands services aux maîtres des écoles rurales.

L. et J. M.

Gruyériennes et Dernières poésies, par Eugène Rambert, deuxième édition, F. Rouge, Lausanne.

On réédite du Rambert. Et c'est le volume où le patriote relit *Salut, terre des monts*, ou *le vieux Léman*; où l'alpiniste se délecte de *Je voudrais être bouvillon*, que M. Sensine a jugé digne de sa Chrestomathie, de *Rencontre*, de *Lioson*; où le Vaudois « vaudoisant », comme l'appelle si pittoresquement M. Armand Vautier, retrouve ce tableau si plein de charme, si débordant de saine poésie, vigoureuse et discrète à la fois, que l'auteur a tracé du paysan de chez nous (*Ma Rhétorique*). Et tant d'autres choses encore, belles ou jolies, belles et jolies, que l'on connaît...

Ah ! que l'on connaît ! Erreur : on ne les connaît pas, ou du moins pas assez. Et c'est ce dont nous nous autorisons pour en dire un mot ici, bien que, semble-t-il, il dût suffire de transcrire ces quelques titres et ce nom, pour retenir l'attention de l'amateur de littérature nationale en quête d'un cadeau de Noël, ou de l'instituteur à qui les récentes largesses gouvernementales permettent de compléter sa modeste bibliothèque.

Si encore Rambert n'était que trop peu connu dans son pays, surtout des jeunes générations ; mais il lui arrive d'y être méconnu, et par ceux mêmes qui devraient, malgré les légères réserves qu'ils pourraient avoir à formuler sur le style de l'auteur, proclamer bien haut la profondeur et la richesse de son sentiment comme de sa pensée, la haute valeur de son œuvre, inépuisable source d'émotions bienfaisantes.

N'est-ce pas un professeur lausannois qui, il y a quinze ans, à l'apparition du volume qu'on réédite aujourd'hui, l'annonçait au public en des termes tels que, au gré du libraire, mieux certes eût valu le silence ? N'est-ce pas deux autres professeurs lausannois, qui épiloguaient si cruellement sur un mot un peu vif d'un ami intime de Rambert, et prétendaient trouver dans cette boutade la condamnation de son œuvre poétique ?

Que psouvaient ces Messieurs, et, avec eux, tous ceux qui, pour un motif ou pour un autre, abusent, à l'égard de notre écrivain, de leur droit de critique ? Il suffirait de rapporter par le menu leur argumentation pour que la réponse s'imposât : ils ne l'ont pas compris ; le charme et la portée de toute une partie de son œuvre — celle à laquelle il tenait le plus sans doute — leur échappe. Et ils l'en rendent responsable ; plutôt que de se taire, ils le dénigrent.

Or, nous aussi nous voulons, nous devons parler. Nous devons dire que, même parmi les plus sévères d'entre nous à l'égard de toute production de l'esprit, même parmi les plus versés dans la connaissance des littératures, nombreux sont ceux qui reviennent sans cesse à Eug. Rambert, et, comme les lecteurs les plus modestes, toujours avec émotion et toujours avec reconnaissance.

Et, puisqu'on nous redonne *A. Moléson*, cette fraîche idylle de 30 pages, et les *Trois mariages de Jeanne-Marie*, d'observation aussi émue que malicieuse, et la pittoresque *Dzosette de Montbovon*, et les vers magnifiques où l'enfant de Montreux chante le *Soleil du Léman*, que ceux dont l'âme vibre à l'unisson de la sienne lui fassent un accueil si chaleureux, qu'on en oublie l'injustice de quelques autres !

Ed. V.

Deux Noëls à la Montagne, par Paul-E. Mayor. — Brochure, L. Bourgeois, éditeur, Fontaines (Neuchâtel).

Deux gentilles histoires à lire à nos enfants soit à l'école, soit dans la famille, à l'approche de Noël. Elles leur feront penser à ceux qui n'ont aucune joie ce jour-là, à ceux qui souffrent, et leur donneront, peut-être, le désir d'éprouver à leur tour la joie infinie que ressentirent les petits héros bienfaisants de ces récits.

Les ravissantes illustrations de M^{me} Constans seront un intérêt de plus pour les jeunes lecteurs ou auditeurs.

Cl. D.

PARTIE PRATIQUE

ÉCOLE ENFANTINE

Conte de Noël.

Là-bas, sur la route où la lune éclaire sa longue barbe blanche, le Bonhomme Noël marche lentement, courbé sous le poids de sa grande hotte et appuyé des deux mains sur son bâton.

Il a mis, comme toujours, son vieux manteau tout noir, son bonnet pointu à longs poils, ses bottes qui montent jusqu'aux genoux et, bien qu'il vienne de loin et qu'il soit fatigué, ses yeux brillent de plaisir. « Ouf, dit-il, comme elle pèse lourd cette hotte ; il me semble vraiment n'avoir jamais eu tant de peine à aller jusqu'au bout, mais qu'importe, voici les maisons, bientôt je la débarrasserai et alors... ce qu'ils vont être contents !!! » — Où peut-il bien aller si tard, le Bonhomme Noël et que porte-t-il donc dans sa grande hotte ? — On le devine, rien qu'à voir sortir une étoile dorée qui se balance au bout d'un rameau de sapin ; c'est un arbre de Noël tout garni de bonbons, de jouets, de bougies qu'il va porter dans la première maison où il trouvera des petits enfants sages. — Si on ne l'a plus revu depuis longtemps, c'est qu'il était occupé chez lui à préparer son arbre ; toute la dernière nuit il est resté debout pour y suspendre encore une quantité de belles choses, et maintenant, sans prendre garde à ses vieilles jambes qui ont tant de peine à avancer dans la neige molle, il l'emporte, tout fier.

Enfin, voici une maison ! Elle est éclairée, on y entend du bruit, il y a sûrement des enfants là-dedans et c'est peut-être ici déjà qu'il va pouvoir débarrasser sa hotte. — Vite, il secoue la neige de ses bottes, puis il enfile par dessus les gros chaussons de laine qu'il met afin de ne pas être entendu et essuyant de la main sa barbe que le brouillard a mouillée, il entre.

Il ne s'est pas trompé, il y a là cinq enfants qui se poursuivent autour de la chambre en poussant de tels cris que le Bonhomme Noël doit se boucher les oreilles. — Les plus grands, en courant, ont renversé le Bébé qui pleure, tandis que la maman crie : « Paul, Lucie, André, voulez-vous finir, polissons ; depuis quand peut-on courir ainsi dans la chambre ? Oh ! les désobéissants qu'on doit toujours gronder et qui ne voient pas même qu'ils font du mal à leur petit frère. »

« Oh ! Oh ! dit le Bonhomme Noël, on n'obéit pas mieux que cela ici, alors je m'en vais ; tous ces cris m'épousseront et mon bel arbre n'est pas pour des enfants qui ne veulent rien entendre. » Là-dessus, reprenant sa canne, il sort.

Par la fenêtre de la maison voisine, il voit une grand'maman assise, toute seule et qui lit. Auprès d'elle personne, pas un petit enfant, donc inutile de s'y arrêter, mais plus loin, voici une maison qu'il reconnaît et dans laquelle il entre. — Là, dans un coin, tout au fond de la chambre, un enfant pleure, la tête cachée dans ses mains et, sur la table, un livre d'images que le Bonhomme Noël reconnaît pour l'avoir donné l'année dernière, vient d'être déchiré en plusieurs morceaux. « Ah ! c'est donc ainsi qu'on soigne les choses que j'ai eu tant de peine à apporter, eh bien, cela suffit, je n'y reviendrai plus, bonsoir. » — Pauvre Bonhomme Noël, il avait oublié qu'il n'y a pas que des enfants sages sur la terre, et le voilà de nouveau dans la rue, tout triste ! « Vais-je donc devoir remporter mon arbre ? Ah ! non pourtant, voici une maison où j'ai été bien reçu l'an dernier, entrons-y.

Autour d'une table trois petits enfants sont assis et essaient de repousser bien loin l'assiette dans laquelle on vient de leur servir une bonne soupe blanche. Ils voudraient du chocolat, et c'est à celui qui fera le plus de bruit pour en réclamer, jusqu'à ce que le papa agacé se lève pour les emmener au lit où ils vont en pleurant et sans avoir soupé.

« Décidément, dit le Bonhomme Noël, mon arbre ne sera pas non plus pour ceux-là. Je n'ai que des verges pour les enfants gourmands, ils le verront bien !! Puis, prenant au fond de sa hotte la verge la plus longue et la plus pointue, il la dépose sur la table et s'en va en disant : « Comme c'était pourtant plus joli, l'année dernière, ils étaient si mignons et si sages ! C'est à croire vraiment que ce ne sont plus les mêmes ! »

Il neige maintenant et si fort que le Bonhomme Noël en est bientôt entièrement blanc. — Ses pauvres vieilles jambes n'avancent plus qu'à grand peine, jamais il ne s'est senti si las et s'il ne craignait d'abîmer son bel arbre en déchargeant sa hotte, il s'étendrait sur la neige pour y dormir un peu, mais il faut qu'il aille encore, il faut absolument qu'il trouve des enfants sages. — Voici, au fond d'un jardin, une vieille maisonnette autour de laquelle tout est tranquille, si tranquille même que si la fenêtre n'était pas éclairée, le Bonhomme Noël croirait qu'on y dort déjà. Tout doucement, sur la pointe des pieds, il traverse le jardin et réussit à entrer dans la chambre sans que le chien qui dormait dans sa niche ait seulement remué. — Sur de grands bancs, le long des murs, des enfants, si nombreux que le Bonhomme Noël n'arrive pas à les compter tous, travaillent, brodent, tricotent et dessinent gentiment en écoutant une dame qui, au milieu d'eux, leur raconte une histoire.

Quand les plus petits manquent un point de leur broderie ou lâchent une maille de leur tricot, les plus grands réparent la faute et les remettent à l'ouvrage, sans ennuyer la dame qu'on n'interrompt pas jusqu'à ce qu'elle ait fini.

Ah ! cette fois le Bonhomme Noël peut débarrasser sa hotte — vite, il va tout au fond du corridor et là, dans le coin le plus sombre il dépose son arbre avec tous les jouets. Il y aura des tambours, des ballons, des raquettes, des sabres, des polichinelles, des poupées et des bonbons pour chacun, car il en sort tant et tant qu'on dirait que la hotte ne peut arriver à se vider tout-à-fait.

Rien n'a été cassé ou abîmé pendant le voyage ; les jouets sont bien brillants, les bougies sont toutes entières, les bonbons ne se sont pas fondu et le Bonhomme Noël n'a plus qu'à reprendre sa hotte, légère maintenant et à s'en aller comme il est venu. — Que lui importe la fatigue, à présent, il sait que demain il y aura là des enfants très joyeux ; s'il vient regarder à la fenêtre lorsqu'on aura allumé son bel arbre, il les verra sûrement danser gaîment tout autour et qui sait ? peut-être même que, comme cela lui est arrivé souvent, il recevra de gentilles petites lettres dans lesquelles on lui dira : Merci, Monsieur Noël, pour toutes vos jolies choses, nous allons être bien sages et vous pourrez revenir l'année prochaine.

A. B.

PAGE CHOISIE

Souhaits de Noël.

J'aime à flâner le long des quais en toute saison, car c'est là qu'on jouit pleinement de la beauté magnifiquement variée du paysage parisien. L'eau, le ciel, les arbres, l'architecture s'y unissent harmonieusement pour charmer les rêveurs et les artistes. A chaque pas, la physionomie de ce panorama unique au monde change d'expression et réserve aux yeux des surprises, des fêtes toujours nouvelles. Sous la coloration d'une lumière sans cesse modifiée, tantôt grise et discrète, tantôt éclatante et presque méridionale, les paysages se succèdent, grandioses ou intimes, majestueux ou familiers, vivants toujours. — L'autre après-midi, en cheminant ainsi, le nez et les yeux au vent, « comme un poète qui prend des vers à la pipée », je me suis heurté sur le quai aux Fleurs à un jeune sapin qui reposait contre le parapet sa cime verdoyante et ses pieds empaquetés dans une toile d'emballage. Je me suis rappelé que nous approchions de la nuit

du réveillon et que ce sapin était destiné à devenir un arbre de Noël. L'arbuste était déjà d'une belle venue ; ses branches vertes et drues exhalait une aromatique et salubre senteur forestière ; à ses pieds, un petit tas de terre noire, tombée sans doute par une fente de la toile qui enveloppait les racines, avait gardé l'odeur humide du sol moussu d'où il avait été arraché. La vue d'un arbre forestier dans Paris réveille toujours en moi une pitié fraternelle en même temps qu'une nostalgie des grands bois de ma province, et je me suis surpris adressant la parole à cet arbre de Noël, comme à un vieil ami :

« Sapin vert, d'où viens-tu ? Sur quel versant de montagne as-tu poussé ta tige résineuse ? Serais-tu par hasard une de ces frêles semences dont je regardais, il y a quelques années, les germes s'ouvrir sur le chemin qui va de Gérardmer à la Schlucht ? Es-tu né sur l'un des sommets des Vosges d'où l'on contemple à la fois le pays resté français et la terre alsacienne ?... Toi aussi, frère, tu as subi un sort pareil à celui des provinces sœurs. On t'a enlevé tout jeune au sol natal et te voilà jeté, frissonnant et déraciné, sur le pavé d'une ville étrangère. Ta croissance est arrêtée en pleine sève et tu n'élanceras pas ta tige svelte parmi les cimes verdoyantes de la forêt. Pourtant, si précaire que soit ta destinée, elle peut être utile encore, et dans ce milieu nouveau où tu es transplanté tu as un rôle bienfaisant à jouer. — On va te chamarrer de rubans et de dorures ; on suspendra à tes branches des jouets de toute forme et de toute couleur, et pendant la nuit de Noël, dans un salon ruisseauant de lumière, tu apparaîtras comme un arbre de féerie aux regards émerveillés des enfants. Tu allumeras la joie et la convoitise dans tous ces yeux jeunes et limpides : tâche aussi d'allumer des sentiments plus mûrs et plus durables dans les coeurs de ces bambins qui seront des hommes un jour.

» O sapin de la montagne, entre dans ce milieu mondain, comme une fée verdoyante de la forêt. Insuffle à ces poumons un peu de l'air salubre et fortifiant qui souffle là-haut sur les sommets où tu as laissé tes frères, les libres sapins des Vosges.

» O sapin né en pleine forêt ! infuse à ce petit monde que ta venue va réjouir l'amour de la simplicité et de la sincérité, deux qualités qui ne sont plus guère de mode à notre époque où, sous prétexte d'originalité, les esprits s'évertuent à être quintessenciés, tourmentés et bizarres : où l'on se grise de boissons frelatées en haine de l'eau pure, et où l'on prend volontiers la grossièreté pour le naturel. Inspire-lui l'horreur des phrases vides et prétentieuses, le mépris du charlatanisme, le dégoût du cabotinage. Dis à ces jeunes âmes que le monde n'est pas aussi laid qu'on veut le leur persuader ; et que la vie n'est ni bonne ni mauvaise en soi. Elle est ce que nous la faisons. Nous voyons les phénomènes extérieurs à travers des verres de couleur qui se teignent en noir ou en rose, selon les dispositions et la culture de notre esprit. C'est à nous d'assainir et de clarifier notre âme, afin d'avoir une vision nette et sereine des choses.

» Si pendant ce réveillon de Noël, ô sapin de la montagne ! tu murmures tout cela aux oreilles des jeunes gens et même des hommes mûrs assemblés autour de toi ; — si tu répands ces effluves fortifiants que tu as emportés de la forêt, — tu n'auras pas été arraché en vain de ta clairière natale. Tu auras apporté aux enfants des hommes le plus beau et le plus précieux des cadeaux de Noël, et tandis qu'au dehors tintent les carillons de minuit, nous pourrons, autour de tes branches vertes et parfumées, chanter comme dans les récits évangéliques : Hosanna au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

(*Communication de A. Cuchet*).

A. THEURIET.

Solution définitive d'un problème.

La solution du problème proposé par l'*Educateur*, page 608, n'étant pas conforme (voir pages 734 et 735), la Rédaction, tout en remerciant sincèrement M. A. Pilet, se fait un devoir d'insérer la solution de l'auteur.

Du moment que la Compagnie a émis des obligations, elle a un capital. Soit fr. 100 000 ce capital. — 1^{re} période : 1^{er} janvier 1903 au 31 décembre 1909 ou 6 ans d'int. sans amortissement — int. : 4000 fr. Reporté date du dernier tirage, c'est-à-dire le 31 décembre 1959.

$$\text{Formule : } A(1+r)^n = 4000 [(1,0375)^{56} + 4000(1,0375)^{55} + \dots + 1,0375^{56}] \\ S = \frac{a(r^n - 1)}{r - 1} = \frac{4000 \times 1,04^{50}}{1,04^{50} - 1} = \text{fr. } 172\ 358,05$$

2^{me} période : Intérêt et amortissement.

$$\text{Annuité } a = \frac{A r (1+r)^n}{(1+r)^n - 1} = \frac{4000 \times 1,04^{50}}{1,04^{50} - 1} = \text{fr. } 4655,20$$

$$S = \frac{a(r^n - 1)}{r - 1} = \frac{4655,20 (1,0375)^{49} + 4655,20 (1,0375)^{48} + \dots + 4655,20 (1,0375)^{50} - 1}{0,0375} = \text{fr. } 658\ 037$$

Sans amortissement Fr. 172 358

Avec amortissement » 658 037

Fr. 830 395

$$\text{Cours à chercher. Int. } 3\frac{1}{2}\% - \text{Cours } x - \text{cap. nominal} = \frac{106\ 500 \times 100}{x}$$

$$1\text{re période. } S = \frac{\frac{106\ 500 \times 100 \times 0,035}{x} \times (1,0375^{51} (1,0375^6 - 1))}{0,0375}$$

$$2\text{me période. } \frac{106\ 500 \times 100 \times 0,035}{x} \times 1,035^{50} [(1,0375^{50} - 1) : 0,0375] =$$

$$\text{Annuité } a = \frac{106\ 500 \times 100 \times 0,035}{x} \times \frac{1,035^{50} [(1,0375^{50} - 1) : 0,0375]}{1,035^{50} - 1} = \frac{106\ 500 \times 100 \times 0,035}{x} \times \frac{1,035^{50}}{1,035^{50} - 1} (1,0375^{50} - 1)$$

$$= [80\ 395 - \text{Dividende}] = 830\ 395 \times 0,0375$$

$$\text{et } \frac{602\ 310,50}{x} + \frac{2\ 406\ 914}{x} = 830\ 395 \times 0,0375$$

$$\text{d'où } \frac{1}{x} (602\ 310,50 + 2\ 406\ 914) = 830\ 395 \times 0,0375$$

$$x = \frac{3009224}{830\ 395 \times 0,0375} = \text{fr. } 96\ 636.$$

On discute, dans une société de savants, sur la question de savoir quelle est la science la plus ancienne.

— C'est la médecine, dit le docteur Zède.

— ?

— Dame ! depuis que le monde est monde, les hommes... meurent !